

“Regards



sur May”



S O M M A I R E

LE MOT DU MAIRE 2

INFORMATIONS MAIRIE

Etat civil 2
Nouveaux arrivants 2
Recensement 2
Horaires des travaux (bricolage, jardinage...) 2
Coordonnées et horaires 3
La boîte aux lettres du Père Noël 3
Noël des enfants 3

Logiciel de gestion 3DOuest 3
Enquête “Études surveillées” 3
Dispositif PPMS Alerte 3
Repas des anciens 4
Centenaire de M^{me} Julia Loriné 4

ENFANCE - SCOLARITÉ

Les petits Mahouyots 5
Ecole du Mail Fleuri 5
Les parents élus 5

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association Sainte-Marie 6
Club de la détente 6
Académie de football du Pays de l'Ourcq . 6
Football-Club de May 7
Comité des fêtes 7
Association familiale et rurale (bibliothèque) 8

NUMÉROS UTILES 8

LE MOT DU MAIRE

Chères Mahouyotes et chers Mahouyots,

« Tout d'abord, je souhaite à nos élèves, nos enseignants, nos associations et tout le personnel une très bonne rentrée.

Cette rentrée s'annonce dans un climat social tendu, en raison notamment de l'inflation sur les matières premières et du coût de l'énergie qui pèsent sur notre pouvoir d'achat ainsi que de la remontée des cas de covid.

Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir ; la guerre en Ukraine n'en finissant pas.

En ce qui concerne l'école, différentes actions ont été menées.

Nous avons profité des vacances d'été pour changer les portes et fenêtres de deux classes. Les travaux pour un montant de 27925€ HT ont été subventionnés à hauteur 16755€ HT soit un reste à charge pour la commune de 11170€ HT.

Cette période estivale a également permis la finalisation des réparations du mur de l'école dont les travaux s'élevaient à 39894€ TTC, pris en charge totalement par notre assurance. L'accès à l'école et au périscolaire via l'interphone côté parking est ainsi de nouveau possible.

De plus, afin de sécuriser toute une partie de la cour où divers regards d'assainissement étaient jugés dangereux pour les enfants, un nouvel enrobé y a été posé. Des travaux réalisés pour un montant de 5796€ TTC à la charge de la commune.

Enfin, aux abords de l'école, la commune a fait poser des panneaux réglementant le stationnement et un marquage jaune a été refait cet été. **Maintenant que la signalisation horizontale et verticale est faite, merci de respecter ces interdictions de stationner.** La gendarmerie s'occupera des contrevenants si besoin. Dommage d'en arriver là, mais cela devient nécessaire, pour la sécurité de tous (enfants et accompagnants).

Des travaux d'urgence destinés à la réparation de la toiture de l'église s'imposent afin, dans un premier temps, de la mettre hors d'eau. Le montant de ces travaux a été chiffré à 19174,80€ TTC. La mairie s'est vu accorder une subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à hauteur de 6955€ ainsi qu'une aide complémentaire du département de 3196€.

COURS DE YOGA GRATUIT

Pliez vos jambes
Gardez le dos bien droit
Inclinez votre buste

Et ramassez
la crotte
de votre chien

BONNE
RELAXATION !



Le samedi 15 octobre 2022, la municipalité a été heureuse de réunir nos aînées et aînés pour le repas des anciens qui n'avait pas pu avoir lieu depuis 2019 (cause covid). Cela a été un réel plaisir de rencontrer ces personnes qui représentent la mémoire de May-en-Multien. Nous avons eu l'honneur de compter parmi elles une nouvelle centenaire ; merci à Madame LORINE Julia d'avoir été présente.

UN PEU D'HUMOUR, MAIS MALHEUREUSEMENT SUR LA COMMUNE UN AMER CONSTAT VIS-À-VIS DES DÉJECTIONS CANINES, EST À DÉPLORER.

Merci aux propriétaires de chiens de veiller à ramasser immédiatement les déjections situées sur le domaine public communal. »

Avec tous mes dévouements,

Respectueusement, votre maire

Gilles Colmant

INFORMATIONS MAIRIE

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Mateja SIMIC, né le 16 mars 2022

Izac MANCEAU, né le 24 avril 2022

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux petits Mahouyots !

Décès :

Chantal REMY, née TRICONNET, 58 ans

Raymonde SERAFFIN, 84 ans

Jean HERBERT, 87 ans

Eliane LASSALMONIE, née BLANCHET, 83 ans

NOUVEAUX ARRIVANTS À MAY-EN-MULTIEN

Vous venez d'emménager sur la commune de May-en-Multien, pensez à venir vous présenter en mairie et à vous inscrire sur les listes électorales.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est **obligatoire**. Tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité française, sont priés de se faire recenser en mairie, après la date anniversaire de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie...) s'effectuent :

- Jours ouvrés : de 7 h à 20 h
- Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30
- Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h



COORDONNÉES ET HORAIRES

Mairie - 4, place de la Mairie, 77145 May-en-Multien

Tél. : 01 60 01 74 98

www.may-en-multien.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 15 h - 18 h

Mardi 15 h - 18 h

Mercredi Fermée

Jeudi 15 h - 18 h

Les élus reçoivent sur RDV de 18 h à 19 h 30

Vendredi 13 h - 16 h

Samedi 9 h - 12 h (premier samedi du mois)

Ecole du Mail Fleuri Tél. : 01 60 01 10 08

Bureau de Poste Tél. : 01 60 01 66 04

Horaires d'ouverture :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 15 h 45 - 18 h 30

Samedi : 9 h - 11 h 45

Fermé le mercredi

Bibliothèque de May-en-Multien

Horaires d'ouverture :

Mercredi 16 h - 18 h 30

Samedi 11 h - 12 h 30

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Le Père Noël déposera sa boîte devant la mairie du lundi 14 novembre au 16 décembre 2022. Comme chaque année, il est impatient de recevoir les petits courriers et dessins de tous les enfants de May et d'ailleurs !



Alors à vos plumes les enfants...

LE NOËL DES ENFANTS

Samedi 10 décembre 2022 se déroulera le Noël des enfants de May (jusqu'à 12 ans), à la salle des fêtes à 14 heures.

A cette occasion, les enfants auront le plaisir de découvrir le « Fantastique voyage d'HannaH » ; spectacle alternant les récits d'une marionnette fantaisiste et les mystères d'une magicienne transformiste.

Le Père Noël offrira les cadeaux aux enfants de la naissance à 5 ans, et des bons cadeaux pour les enfants de 6 à 12 ans. Un goûter et une tombola clôtureront cette belle après-midi.

Pour ceux qui ne pourraient être présents ce jour, le cadeau ou bon cadeau sera à retirer à la mairie jusqu'au 27 janvier 2023.

LOGICIEL DE GESTION "SERVICE PETITE ENFANCE" 3DOUEST Attestation fiscale périscolaire méridien

Toutes les familles, dont un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans fréquentent la restauration scolaire, vont pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôt relatif aux frais de garde engagés lors de la pause méridienne. Le crédit d'impôt s'élève à 50% des sommes versées.

A noter que le Trésor public exigeait, pour la régie, que le prix du repas soit dissocié du prix de l'animation, ce qui n'était pas possible avec la version 1 de l'application 3Douest. Les membres du conseil ont donc décidé de muter le logiciel de gestion des services petite enfance 3Douest vers une gamme supérieure pour la somme de 1 836€ TTC.

Par délibération du conseil municipal du 29 septembre 2022, le coût de l'accueil périscolaire méridien a été fixé à 1 €. Le coût de la pause méridienne se compose donc du prix du repas 4€10 ou 2€10 lorsqu'il est pris dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI) et du prix de l'animation à 1 €.

A noter que la réservation d'un repas engendre obligatoirement et automatiquement la réservation du temps périscolaire méridien. Le prix du repas et le prix de l'animation sont indissociables.

Les familles pourront éditer les attestations fiscales via leur espace famille 3douest. *Francine THIERY*

ENQUÊTE ÉTUDE SURVEILLÉE

La commune de May en Multien a porté une réflexion sur la mise en place d'une étude surveillée aux enfants scolarisés en école élémentaire. Celle-ci aurait pour but de permettre aux élèves, après la classe, d'effectuer les devoirs de manière autonome dans un endroit calme et sous la surveillance d'une personne qualifiée.

Une enquête a donc été réalisée auprès des familles afin d'obtenir leurs attentes sur la mise en place de ce service. L'analyse et les conclusions de l'enquête seront présentées lors de la prochaine commission scolaire de novembre. *Francine THIERY*

DISPOSITIF PPMS ALERTE ATTENTATS / INTRUSION ET RISQUES MAJEURS PROTECTION DU PERSONNEL ISOLÉ

L'établissement scolaire, la mairie et la poste seront prochainement, par délibération du conseil municipal du 29 septembre 2022, équipés d'un dispositif PPMS (plan particulier de mise en sûreté) Alerte attentats / intrusion et risques majeurs permettant également de protéger les agents municipaux lorsqu'ils travaillent seuls.

Ce dispositif comprend 10 balises connectées, dont 4 intégrant l'option « protection des travailleurs isolés – absence de mouvement / perte de verticalité, qui seront installées dans les 5 classes, la mairie, la poste, la salle des fêtes, la salle de motricité et une portée par l'agent des espaces verts.

Le coût total de l'investissement est de 5 857,60 € TTC qui sera réglé sur 3 ans, puis une dépense de fonctionnement annuelle de 40€ par balise pour la maintenance.

INFORMATIONS MAIRIE (suite)

(Suite de la page 3)

La société se nomme MY KEEPER.

Lorsqu'une alerte est donnée, l'ensemble des personnels concernés est averti, la téléassistance procède à une écoute discrète de la situation « en live », et le processus de protection se déclenche par géo localisation avec intervention des forces de l'ordre et/ou secours d'urgence.

Ce dispositif ne nécessite aucun travaux. Il est également géré en mairie sur PC grâce à une interface qui permet par exemple, de recevoir ou envoyer des informations, alerter,

de modifier la destination des balises (une balise peut être emmenée lorsqu'il y a une sortie scolaire).

A noter que les enseignants et le personnel communal auront une formation.

Francine THIERY



My keeper
La sécurité connectée

RETROUVAILLES AUTOMNALES

Il y a quelques jours la Municipalité avait donné rendez-vous à ses Anciens pour partager un repas convivial tous ensemble.

C'est ainsi que le 15 octobre une soixantaine de Mahouyots de plus de 65 ans se sont retrouvés dans la bonne humeur à la salle des fêtes, après de longs mois d'absence (le dernier repas datait de fin 2019).

Le repas se fit au son de l'accordéon de Joe Privat Jr et de la mélodieuse Murielle.

Durant l'après-midi, les petits nouveaux ont pu faire connaissance avec des voisins du village ou des hameaux.

Mais ce jour-là, restera dans la mémoire de chacun comme le jour où on célébra les 100 ans de Julia Loriné. Moment très émouvant lorsque notre doyenne a soufflé ses bougies (non il n'y en avait pas 100) en compagnie de sa famille. Julia fut très touchée par toutes ces attentions qu'elle reçut (cadeaux, fleurs, dessins des enfants...).

La journée prit fin après quelques pas de danse endiablés, sans oublier la distribution à nos anciens de leurs colis gourmands de fin d'année.

Vivement l'année prochaine qu'on remette ça !

Et encore un joyeux anniversaire Julia.

Virginie Guesdon



Remerciements de la famille Loriné

“Très ému par l'accueil chaleureux que vous avez réservé à notre maman pour fêter ses 100 ans. Maman et sa famille remercient Monsieur le Maire, le conseil municipal, le club de la détente, les enfants de l'école et toutes les personnes qui ont partagé cette belle journée.”

PETITE ENFANCE

LES PETITS MAHOUYOTS

L'équipe pédagogique de la micro-crèche propose des activités variées et adaptées aux enfants de 0 à 3 ans.

Journée au centre équestre pour les « grands », observation de la fonte de glaçons fleuris, promenade dans May !



Eveil artistique : clavier, percussion et peinture sèche !



A bientôt pour de nouvelles aventures !

L'association Graines de nos villages (loi 1901) a créé et gère les micro-crèches de May-en-Multien et de Puisieux.

Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 7 h à 19 h et accueillent tous les enfants de 3 mois à leur entrée à l'école, en halte-garderie ou en accueil régulier. Renseignez-vous au **01 64 34 12 49**.

ENFANCE et SCOLARITÉ

ÉCOLE DU MAIL FLEURI

A ce jour, l'école compte 93 élèves répartis en 4 classes :
20 PS/MS avec M^{me} ALLEMBACH, directrice déchargée de classe le vendredi par M^{me} KALMANOVITCH
24 GS/CP avec M^{me} ERIAVAC
22 CE1/CE2 avec M^{me} RUEDA
27 CM1/CM2 avec M^{me} MANIERE

Cette année, les classes de CE et CM ont choisi le thème Harry Potter et la classe de PS/MS le thème des contes traditionnels.

L'élection des parents d'élèves a eu lieu le 7 octobre. Une liste de 5 parents s'est présentée et a été élue. Il y a donc 4 parents titulaires : M^{me} Myriam RAIMBAULT (maman d'Abby en CM1), M^{me} Marlène MARIONNEAU (maman de Bryan en CM1 et Luke en GS), M^{me} Morgane LANDOIS LE MOIGNE (maman d'Alisio en CP), M^{me} Aurélie LOUIS (maman de Maëlys en CE2 et Emma en MS) et un parent suppléant : M^{me} Amélie COPIN (maman de Baptiste en CM1 et Faustine en CE1)
Merci à elles pour leur investissement.

L'application « Toute mon année » est toujours utilisée par l'équipe enseignante. C'est une application ou page internet où les enseignantes postent différentes informations sur l'école ou la classe, ainsi que des productions ou photos. Chaque classe possède une page internet accessible après inscription avec un code qui a été fourni dans le cahier de correspondance. La page générale de l'école est accessible à l'adresse suivante : <https://mailfleuri.toutemonecole.fr>

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire.

L'équipe enseignante

LES PARENTS ÉLUS

Chers parents,



Tout d'abord, nous tenons à vous remercier d'avoir répondu présent lors des élections des représentants des parents d'élèves, mais nous remercions également les nouveaux parents venus nous rejoindre pour cette nouvelle année. Nous sommes là pour vous soutenir

vous et vos enfants en vous permettant d'avoir un lien avec les personnes qui s'occupent quotidiennement d'eux. Donc n'hésitez pas à nous contacter soit directement à l'entrée ou à la sortie de l'école soit par mail à l'adresse suivante : parentselus.may@gmail.com.

L'année passée, nous avons pu organiser des manifestations pour nos enfants tel que le Koh Lanta et le spectacle de fin d'année. Nous tenons à remercier les nombreux bénévoles qui nous ont apporté une aide précieuse pour que les enfants puissent profiter pleinement de ces moments conviviaux. La kermesse de l'année passée a dû être annulée et déplacée sur le temps scolaire faute de parents bénévoles. Nous espérons que cette année vous serez à nos côtés pour partager ce moment de convivialité avec nous et vos enfants.

Nous souhaitons pouvoir organiser des projets pour l'année à venir, mais pour cela nous avons non seulement besoin du soutien de la mairie et du corps enseignant mais aussi et surtout de vous en tant que bénévoles pour nous aider à gérer ces manifestations le jour J. Nous n'hésiterons pas à vous solliciter à différentes périodes dans l'année.

Les représentants des parents d'élèves

ASSOCIATION SAINTE-MARIE

L'Association Sainte-Marie existe depuis 33 ans puisqu'elle a été créée en septembre 1989 !

Elle comptait à l'époque 10 membres actifs qui ont pu subvenir à l'entretien de l'église et réaliser de nombreuses restaurations (les plus importantes étant la mise aux normes de sécurité du boîtier électrique des cloches, la restauration du baptistère, des statues, des vitraux et du chemin de croix, la remise en état de l'éclairage intérieure et avec l'aide de la mairie l'installation de projecteurs extérieurs)...



Actuellement son activité est «en sommeil», elle ne compte plus que 3 membres et ne peut exister dans ces conditions !

Une assemblée générale est donc prévue le vendredi 25 novembre prochain à 18h dans la salle des associations pour mettre fin à cette association à **moins que certains Mahouyots se proposent de la faire renaître !**

Isabelle Ducerf, Caroline Prudhomme, Pierre Guyot

CLUB DE LA DÉTENTE

Belle reprise des activités de notre Club avec ce Loto du 2 octobre qui était tant attendu par tous et qui a attiré plus de 100 personnes par ce beau dimanche d'automne. Merci à tous les participants et bravo aux heureux gagnants.



Futures manifestations à retenir pour 2023 :

- **dimanche 5 mars : Loto ;**
- **dimanche 29 Octobre : Loto ;**
- **dimanche 5 Novembre : repas annuel du Club.**

Le montant de la cotisation 2023 restera fixé à 16€ dont la moitié 8€ est reversé à la Fédération « Génération Mouvement » ex. « Aînés Ruraux » qui cotise pour notre compte les frais d'assurance auprès de Groupama.

Nous vous rappelons que la vocation de notre Club est d'accueillir toute personne souhaitant partager un moment de détente et de convivialité avec nous, aussi n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Club a le plaisir de vous accueillir le jeudi à partir de 14h dans la salle des Associations de May pour des après-midi récréatifs où les participants se retrouvent avec plaisir autour d'un goûter et de divers jeux de société.



ACADÉMIE DE FOOTBALL DU PAYS DE L'OURCQ



Un mois et demi depuis le lancement de la saison de l'Académie de football du Pays de l'Ourcq et 140 licenciés ont déjà décidé d'intégrer le projet.

Une belle réussite qui se matérialise par l'inscription de toutes les catégories pour les jeunes de 6 à 16 ans.

Nous tenons à remercier particulièrement la mairie de May-en-Multien qui nous a apporté son soutien sans hésiter dans le lancement de cette belle aventure.

N'hésitez à nous rejoindre si vous avez des enfants en âge de pratiquer dans nos catégories ou que vous souhaitez intégrer notre équipe d'encadrants.

A très bientôt sur les terrains de l'Académie.

*David Chinchilla,
Président*

FOOTBALL-CLUB DE MAY-EN-MULTIEN

Une nouvelle saison pour le F.-C. May



Cette année, nous avons fait le choix de ne pas engager d'équipes "enfants" mais de mettre en place un partenariat pour eux avec le club "Académie de Football du Pays de l'Ourcq" qui à ce jour compte plus de 160 enfants licenciés. Nous leur souhaitons de très belles performances.

Notre fin de saison s'est terminée par un super tournoi "enfants" où nous avons accueilli plus de 150 participants.



COMITÉ DES FÊTES

En cette période automnale qui commence, les bénévoles du comité des fêtes cherchent à réchauffer le cœur de notre village en partageant leur joie de vivre et leur convivialité.

C'est dans cet esprit que nous vous avons proposer les animations autour de la fête du village.

La soirée paëlla concert a réuni environ 150 personnes au détour du repas, des concerts de « LBD » et de « la Rue » ainsi que du feu d'artifice.

La brocante a contenté de nombreux chineurs et exposants sous un soleil réconfortant.

La soirée portugaise a ravi les 60 convives autour de plats typiques et d'une ambiance chaleureuse et festive.

Pour attendre le retour des douceurs du printemps, venez nombreux nous rejoindre à nos prochaines dates notamment au loto d'automne (5 novembre) ou à la soirée « Beaujolais » (19 novembre).

En l'attente de vous croiser au détour d'une de ces manifestations, l'association et ses membres vous souhaitent des moments heureux et festifs dans notre commune.



LA VIE DES ASSOCIATIONS



30 ANS D'EXISTENCE POUR LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE MAY-EN-MULTIEN !

Juin 1983 - Création de l'Association Familiale et Rurale.

1992 - Aménagement d'un local spécifique de 15 m² pour la bibliothèque scolaire au 1^{er} étage de la mairie.

Septembre 1994 - En lien avec la Médiathèque de Melun, la bibliothèque devient municipale et ouverte à tous les habitants, l'Association Familiale et Rurale en assure la gestion.

1996 - La bibliothèque s'agrandit, 55 m², toujours au 1^{er} étage de la mairie.

2003 - Informatisation de la bibliothèque.

2004 - La bibliothèque s'installe dans son local actuel, l'ancien dortoir des petits de maternelle.

Au cours des années, la bibliothèque a participé à la vie du village à travers des expos, des contées, des sorties, trocs de plantes et fêtes du village.

Depuis 1998, nous tenons un stand de livres d'occasion à la brocante. Stand que nous avons retrouvé à la brocante de septembre avec bonheur, après deux ans de covid, et bonheur aussi de vous retrouver. Nous avons vendu 775 livres pour 310 € qui contribueront à l'achat de nouveaux livres. Merci aux personnes venues nous aider au transport et à l'installation des livres et de la banderole.

Pour que cette bibliothèque continue à exister, adultes et enfants rejoignez-nous, venez passer de bons moments à la bibliothèque. La bibliothèque est aussi un endroit d'échanges et de convivialité !

Ouverture le lundi de 16h à 17h (dans la période scolaire), le mercredi de 16h à 18h30 et le samedi de 11h à 12h30.

Les bénévoles de la bibliothèque :

Anne et Jacqueline (depuis la naissance de la bibliothèque !), Chantal, Caroline, Martine et Marie-Christine.

NUMÉROS UTILES

- Groupe Hospitalier Est Francilien.....	01 64 77 64 77
- Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq.....	01 60 61 55 00
- Déchetterie d'Ocquerre	01 60 61 27 00
- ENEDIS.....	09 726 750 77
- Gendarmerie Nationale	17
- Service ACCES (Pyramide de Mary-sur-Marne).....	01 85 49 03 32
- Pompiers.....	18
- SAMU	15
- SAUR (dépannage 24 h/24)	01 77 78 80 08
- SMITOM du Nord Seine-et-Marne (Monthyon).....	01 60 44 40 03
- Sous-préfecture de Meaux.....	01 60 09 83 77
- Taxi.....	06 07 15 72 80
- Trésor Public de Meaux.....	01 64 35 21 46



Directeur de la publication : Gilles Colmant – **Réalisation :** Commission Communication – **Tirage :** 360 exemplaires

Dépôt légal de parution : Regards sur May – 77145 MAY-EN-MULTIEN – Tél. : 01 60 01 74 98

Courriel : mairie.may.en.multien@gmail.com